

teur américain éventuel et M. Brown, président de la société Home Oil, sont l'un et l'autre fort conscients du souci du gouvernement de la maintenir comme société canadienne.

L'hon. M. Stanfield: Puis-je rappeler au ministre qu'il y a moyen d'accomplir quelque chose autrement qu'en donnant des ordres? Se rend-il compte qu'à cause de certaines propositions du Livre blanc sur la réforme fiscale, il est très difficile pour les sociétés pétrolières indépendantes de rester rentables et d'avoir confiance en l'avenir?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a la parole.

M. Woolliams: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. En toute déférence, il me semble que Votre Honneur a brûlé le signal. Le ministre allait donner une réponse que j'aimerais entendre.

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est peut-être le député que je laisse emporter. Je lui signale avec la même déférence qu'il a eue envers la présidence qu'il ne s'agissait sûrement pas d'un rappel au Règlement. J'ai l'impression que le chef de l'opposition ne tient pas à poursuivre plus loin, son commentaire étant fait. C'était plus une observation, un argument ou un débat qu'une question. Le chef de l'opposition n'insisterait pas pour que la présidence fasse une entorse au Règlement et laisse le ministre répondre. De toute manière, la présidence a donné la parole au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Comme M. Atkins, président de la Ashland Oil Inc., a dit qu'il négociait en vue d'obtenir des intérêts prédominants et non minoritaires au sein de la Home Oil, le ministre peut-il indiquer à la Chambre s'il a reçu l'assurance, soit de M. Atkins de la Ashland Oil soit de M. Brown de la Home Oil, que les intérêts canadiens resteront majoritaires dans cette transaction?

L'hon. M. Greene: Je n'ai reçu aucun engagement légal ni rien d'aussi ferme, mais il est certain que M. Brown, président de la Home Oil, a précisé son désir que la société demeure canadienne et M. Atkins, président de la Ashland, m'a dit lui aussi qu'il comprenait parfaitement, comme je le lui ai fait savoir, que le gouvernement tient à ce que cette société reste canadienne, les Canadiens étant très sensibilisés à cet égard sur le plan politique. Il va faire tout son possible pour le permettre, mais, je le répète, je n'ai reçu aucun engagement formel à ce sujet.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le ministre vient de dire qu'il peut agir uniquement dans le cadre de la loi actuelle, puis-je lui demander si le gouvernement est disposé à exercer à l'égard de la Home Oil Company les mêmes pouvoirs

[L'hon. M. Greene.]

qu'il a exercés à l'égard de la Denison Mines en vue de maintenir un certain degré de propriété canadienne dans chacune de ces compagnies?

L'hon. M. Greene: Je ne puis parler en ce moment au nom du gouvernement. C'est une question qu'il lui appartient de trancher. Néanmoins, je suis sûr que l'attitude très ferme que le gouvernement a prise à l'égard de la Denison Mines est bien gravée dans l'esprit des acheteurs américains éventuels.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Comme cette question revêt une grande importance et qu'il ne servirait à rien d'en discuter une fois la transaction terminée, le ministre s'engage-t-il à mettre la Chambre au courant des résultats de ses négociations avec ces deux compagnies; nous dira-t-il si, oui ou non, il a réussi à persuader la compagnie canadienne de garder une participation majoritaire et la Ashland Oil Incorporated de se contenter d'une participation minoritaire?

L'hon. M. Greene: Je reconnais la grande importance que la population canadienne et la Chambre attachent à cette question et je promets certainement de tenir les députés au courant de la suite des événements lorsque j'en serai informé et dans la mesure où j'aurai l'impression que ma situation délicate vis-à-vis de l'acheteur et du vendeur me le permet.

L'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE D'ENTREPRISES CANADIENNES—LA PRÉSENTATION D'UN RAPPORT

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Peut-il nous indiquer pour quelle date on prévoit la présentation d'un rapport du groupe de travail qu'il préside, chargé d'étudier l'ensemble des opérations des sociétés multinationales, rapport qui permettra de définir clairement, sinon de comprendre, la politique ministérielle à cet égard?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Je ne suis pas en mesure de donner maintenant au député le renseignement qu'il demande.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA DIVERGENCE DE VUES ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite du refus du Québec de participer à d'autres discussions sur la sécurité sociale, parce que ses conceptions sont diamétralement opposées à celles du gouvernement fédéral, le très honorable premier ministre peut-il dire à la Chambre si Ottawa a l'intention de passer outre aux revendications du Québec et d'imposer ses propres vues sur le programme du revenu garanti, en particulier, et sur le programme tout entier de sécurité sociale?